



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVIS D'OUVERTURE DE  
CONSULTATION DU PUBLIC**

**Modification de la Limite Transversale de la Mer  
sur fleuve Mana**

Le public est informé qu'il sera procédé à une consultation publique sur le repositionnement de la LTM sur le fleuve Mana.

La consultation publique se déroulera du **03 septembre au 04 octobre 2022 inclus**.

L'ensemble du dossier est composé des documents suivants :

- le dossier technique de demande de modification du tracé de la LTM ;
- le projet d'arrêté préfectoral de la délimitation de la LTM ;
- l'avis du service instructeur.

Pendant la durée de la consultation publique, le dossier et les pièces réglementaires sont consultables :

- **via internet** aux adresses suivantes :
  - Site de la préfecture de la Guyane – [www.guyane.pref.gouv.fr](http://www.guyane.pref.gouv.fr)  
(accueil > publication > consultations publiques)
  - Site de la DGTM : [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr)  
(accueil > information du public > consultations du public)
- **sur support papier (**CONSULTABLE SUR PLACE ET SUR RDV**)** à
  - *Direction de la Mer, du Littoral et des Fleuves, Service des affaires maritimes, littorales et fluviales, Unité stratégie, environnement et gestion du domaine public*, située dans la Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – 97354 Rémire-Montjoly.

La prise de rendez-vous se fera par mail :

[flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr)

ou par téléphone au 0594 35 05 95

- Si vous souhaitez disposer des documents au format papier pour faire part de votre avis, vous devez présenter cette demande à la direction générale des territoires et de la mer, au plus tard quatre jours avant la fin de cette consultation.

**En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le public est invité à faire des observations ou des propositions, selon les modalités suivantes :**

- **sur place** (*site de Dégrad des Cannes*), sur un registre ouvert à cet effet
- **par courriel** à l'adresse suivante: [flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr) en précisant en objet « Modification LTM Mana »